

Protocole Coupe de France Marathon Roller



COUPE DE FRANCE MARATHON ROLLER

Table des matières

Protocole Coupe de France Marathon Roller	1
1.1 Règlement applicable	3
1.2 Courses et catégories	3
1.2.1 Courses figurant obligatoirement au programme de chaque étape	3
1.2.2 Les différentes catégories	5
1.3 Les équipes officielles CFMR	5
1.4 Les procédures de départ	6
1.4.1 Types de départs	6
1.4.2 Procédure de placements sur la ligne de départ	6
1.5 Les classements sur la Coupe de France Marathon Roller	7
1.5.1 Principe d’attribution des points sur chaque étape.....	7
1.5.2 Attribution des points d’étape	8
1.5.3 Attribution des points lorsqu’il y a une course séparée pour les Masters	8
1.5.4 Récompenses d’étape et finale	8
1.5.5 Le classement général individuel de la CFMR.....	9
1.5.6 Le classement général par équipes Marathon.....	9
1.5.7 Podiums et primes du classement général Marathon.....	9
1.5.8 Le classement général du semi-marathon	9
Annexe 1 - Primes	11
Annexe 2 - Engagement pour le championnat de France	12
Annexe 3 - Location des transpondeurs	13
Annexe 4 - Montant minimum des primes d’étapes	14
Annexe 5 - Lexique des catégories	15
Annexe 6 - Étapes de la coupe de France Marathon Roller 2021	16
Annexe 7 - Modèle de tableau de résultats d’une épreuve de la Coupe de France	17

1.1 Règlement applicable

Le Règlement Sportif Course¹ (Commission FFRS-Course) en vigueur s'applique à la Coupe de France Marathon Roller.

Le présent protocole de la Coupe de France Marathon Roller ne fait que préciser sa mise en œuvre sur des aspects spécifiques à cette compétition.

1.2 Courses et catégories

1.2.1 Courses figurant obligatoirement au programme de chaque étape

1.2.1.1 Le Marathon ou la Course Longue Distance

Cette course est d'une distance totale entre 30 et 50 km pour le Marathon et entre 50 et 110 km en cas d'épreuve longue distance (ultra marathon).

Le Marathon est ouvert aux patineurs licenciés compétition FFRS, ainsi qu'aux patineurs étrangers licenciés compétition, à partir de la catégorie Junior B (U16 et U17).

La Course Longue Distance est ouverte à tous les coureurs à partir de la catégorie Junior A (U18 et U19).

Les coureurs non licenciés, désirant participer à ces épreuves, devront présenter un certificat d'aptitude à la pratique du roller en compétition. Le club organisateur collectera les certificats médicaux que le responsable de la Commission Coupe de France pourra consulter si besoin.

La vérification des catégories et des licences sera à la charge de la Commission Coupe de France Marathon Roller, notamment pour les catégories Masters puisque certains patineurs ayant l'âge requis pour être Masters peuvent choisir à leur première course de courir dans la catégorie Senior pour la saison sportive.

Un temps limite peut-être mis en place sur les épreuves par l'organisateur de la course ce temps sera précisé lors de l'inscription.

1.2.1.2 La Course Loisir

Cette Course Loisir peut prendre différentes formes : semi-marathon, course individuelle ou par équipe à durée déterminée individuelle ou par équipe (par exemple : 1 h ou plus en solo, 4 h à 4 équipiers, ...). S'il s'agit d'une course en ligne (semi-marathon), la distance sera au plus de 22 km. L'organisateur précisera la formule retenue dans son dossier de demande d'organisation pour la Coupe de France. Il peut proposer à la Commission Course de la FFRS tout autre format de course, mais si cette proposition n'est pas validée par la commission il devra revenir à l'une des formules décrites en début de ce paragraphe.

La Course Loisir est ouverte aux licenciés possédant une licence FFRS compétition, aux licenciés FFRS loisirs et aux non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller en compétition). Les inscriptions sont acceptées à partir de Junior B (U16 et U17).

¹ <https://ffroller.fr/download/1902/dispositions-particulieres-aux-differentes-disciplines/69108/roller-course-reglement-course-2021-2022.pdf>

Pour les Cadets (U14 et U15), l'organisateur a la possibilité de les faire participer à la course Loisir. Classement scratch hommes et femmes séparés en cas de courses individuelles, possibilité d'équipes mixtes pour les courses par équipe. Départ groupé Hommes et Femmes.

Attention : l'épreuve du semi-marathon n'est pas considérée comme une épreuve type Marathon ou Course Longue Distance, en conséquence le diamètre maximum autorisé pour les roues est 110 mm pour les catégories Juniors A et B /Seniors /Vétérans (voir Règlement Sportif en vigueur au §3.2 « les Rollers »)

1.2.1.3 Les Courses Jeunes

Elles sont ouvertes des Super-Mini aux Cadets (U14 et U15) licenciés FFRS compétition. L'organisateur peut les proposer aux licenciés FFRS loisirs et non licenciés (sur présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du roller en compétition).

Lorsque la course loisir n'est pas ouverte aux Cadets (U14 et U15), une course Jeunes est organisée pour cette catégorie.

Selon le nombre de participants, des catégories peuvent être regroupées pour les courses. Les classements sont effectués par catégorie.

Distance Maximale autorisée pour les catégories : Super Mini à Cadet

La distance maximale autorisée pour les catégories SM à CA sera de deux fois la distance maximale autorisée dans le règlement sportif en vigueur.

Si le nombre de concurrents n'est pas suffisant, les regroupements ne seront possibles que pour les catégories Super Mini/Mini d'une part et Poussin/Benjamin/Cadet d'autre part.

En cas de regroupement de plusieurs catégories, la distance maximale de compétition sera celle de la catégorie des plus jeunes participants.

1.2.1.4 Autres courses pouvant figurer au programme d'une étape

Tout type de course figurant dans le Règlement Sportif Course en vigueur de la Commission Course de la FFRS peut être inclus dans le programme par un organisateur, dans le respect des distances et catégories de ce Règlement Sportif Course (exemple : tournoi de 100m, un contre-la-montre par équipes, ...)

1.2.1.5 Autres animations pouvant figurer au programme d'une étape

Toutes les animations concernant d'autres disciplines de la FFRS et/ou visant à faire participer le public (démonstrations, organisation d'une Randonnée, Journée Tous en Roller, École du Roller Français, ...) sont fortement appréciées. Les Courses Jeunes objet du §1.2.1.3 étant, par leur format retenu, plutôt destinées à des jeunes pratiquants ou commençant à pratiquer la compétition de roller de vitesse, toute possibilité d'animation - course pour les jeunes débutants, par exemple inspirée du Kids Roller, serait appréciée. La Commission Coupe de France Marathon Roller ne gère pas les animations.

1.2.2 Les différentes catégories

La Commission Course a décidé d'appliquer les catégories internationales Masters (u40/u50/u60/o60) pour l'ensemble des épreuves de la coupe de France. Le classement sera conforme au tableau ci-dessous.

Catégories âges distances

Catégories	Dénomination	Âges (ans)	Distance	Longue distance
Cadet F U14-U15	CAF	13/14	22 km	Cf 1.2.1.1
Cadet H U14-U15	CAG			
Juniors B F U16-U17	JBF	15/16	42 Km	
Juniors B H U16-U17	JBH			
Juniors A F U18 – U19	JAF	17/18		50 à 110 km
Juniors A H U18 – U19	JAH			
Senior D	SEF	19 - 29		
Senior H	SEH			
Vétéran 1 D	V1F	30 - 39		
Vétéran 1 H	V1H			
Vétéran 2 D	V2F	40 - 49		
Vétéran 2 H	V2H			
Vétéran 3 D	V3D	50 -59		
Vétéran 3 H	V3H			
Vétéran 4 D	V4D	60 et +		
Vétéran 4 H	V4H			

Un patineur qui s'inscrit pour la coupe de France dans une catégorie ne pourra en changer en cours de compétition. Ainsi, un junior A devenant un Sénior restera classé pour la durée de la coupe de France dans la catégorie dans laquelle il a été inscrit.

Un lexique des catégories reprenant leur dénomination est annexé en fin de document.

1.3 Les équipes officielles CFMR

Une équipe est composée de 3 à 5 patineurs/patineuses, équipe hommes et femmes séparées. Il n'y a pas d'équipe mixte. Elle peut se composer de patineurs Seniors et/ou Juniors et/ou Vétérans.

Le responsable de l'équipe inscrit donc une équipe en fournissant : noms, prénoms, numéro de licence, joindre une photo de chaque membre de l'équipe et tous les renseignements demandés dans le formulaire d'inscription.

L'inscription officielle d'une équipe à la CFMR se fera via le lien vers le formulaire d'inscription en ligne, en cliquant ou en copiant l'adresse suivante dans votre navigateur, qui sera fourni avec le calendrier des épreuves. (Annexe 6 Calendrier de la Coupe de France Marathon Roller)

Chaque patineur ou patineuse est responsable de son inscription sur les épreuves auxquelles il/elle souhaite participer.

L'inscription antérieure à une étape comme équipe officielle est obligatoire pour acquérir les points du classement par équipe de cette étape. Le port de la tenue aux couleurs de l'équipe est obligatoire pour que les résultats des patineurs soient pris en compte.

Seuls les résultats des membres d'une équipe acquis à partir de l'inscription seront pris en compte pour le classement général à la coupe de France.

Pour le classement des équipes le championnat de France (France Marathon) n'est pas pris en compte dans le classement.

Les patineurs inscrits sur une épreuve de la coupe de France Marathon doivent posséder une licence en cours de validité pour que leur classement puisse être pris en compte pour le classement général de la coupe de France. Il est donc nécessaire de disposer de la licence de l'année en cours² pour toutes les épreuves figurant au calendrier à partir du 1^{er} septembre. La licence fédérale est valable du 1^{er} septembre de l'année Y au 31 août de l'année Y+1.

1.4 Les procédures de départ

1.4.1 Types de départs

2 types de départs existent en fonction de l'inscription de la compétition en World Inline Cup ou non.

- Épreuve WIC : départs séparés Hommes et Femmes (Juniors et Seniors). Éventualité de course séparée pour les Masters
- Épreuve non WIC : départ commun Hommes et Femmes toutes catégories

1.4.2 Procédure de placements sur la ligne de départ

1.4.2.1 Compétition WIC

– placement des coureurs et équipes WIC selon le règlement WIC en vigueur => voir p11 sur

http://www.world-inline-cup.com/fileadmin/wic/upload/2020/docs/WIC_Rulebook_2020_final.pdf

– puis appel des 10 meilleurs classés présents du classement général de la Coupe de France. Pour la première étape, c'est le classement général de la dernière année courue qui sera pris en compte.

– puis appel des équipes dans l'ordre du classement général de la Coupe de France. Lors de la première étape et ensuite pour les équipes à égalité placement par ordre alphabétique.

– puis placement libre.

1.4.2.1 Compétition non WIC

– Placement des 10 meilleurs hommes classés présents du classement général de la Coupe de France. Pour la première étape, c'est le classement général de la dernière année courue qui sera pris en compte.

² Voir règlement sportif course FFRS en vigueur.

- Puis appel des équipes Hommes dans l'ordre du classement général de la Coupe de France. Lors de la première étape et ensuite pour les équipes à égalité placement par ordre alphabétique.
- Puis appel des 10 meilleures femmes classées présents du classement général de la Coupe de France. Pour la première étape, c'est le classement général de l'année précédente qui sera pris en compte.
- Puis appel des équipes Femmes dans l'ordre du classement général de la Coupe de France. Lors de la première étape et ensuite pour les équipes à égalité placement par ordre alphabétique.
- Puis placement libre toutes catégorie Femmes et Hommes.

1.5 Les classements sur la Coupe de France Marathon Roller

1.5.1 Principe d'attribution des points sur chaque étape

En cas de départ commun, les résultats de l'étape seront publiés sous forme d'un résultat toutes catégories Femmes-Hommes.

L'attribution des points de l'étape pour les classements individuels Hommes et Femmes seront séparés et distincts.

Le classement Scratch sera utilisé pour les primes d'étape affectées respectivement et séparément aux Femmes et aux Hommes (voir §1.6.4)

Les points pour les classements par catégorie seront ceux acquis sur le classement scratch

- Jeunes
- Senior
- Vétéran 1
- Vétéran 2
- Vétéran 3
- Vétéran 4

1.5.2 Attribution des points d'étape

Pour la saison, l'attribution de points à chaque étape est le même quel que soit le nombre des concurrents selon le tableau ci-dessous :

Place	Nombre de points
1	250,1
2	240
3	231
4	223
5	216
6	210
7	205
8	201
9	198
10	196
11	195
12	194
13	193
14	192
....
196	10
197	9
198	8
199	7
200 et plus	6

1.5.3 Attribution des points lorsqu'il y a une course séparée pour les Masters

Dans le cas de courses séparées des Seniors/Juniors et des Masters, afin de ne pas pénaliser le poids de l'étape dans le classement général, il est appliqué un coefficient multiplicateur de 1,5 aux points arrondis à la partie entière acquis lors de la course Senior/Juniors (uniquement).

1.5.4 Récompenses d'étape et finale

1.5.4.1 Récompenses et podiums pour le marathon :

- Scratch Hommes/Femmes les trois premiers ;
- Jeunes Hommes/Femmes le meilleur jeune ;
- Vétéran Hommes/Femmes le meilleur de chaque catégorie (V1/V2/V3/V4).

1.5.4.2 Récompenses et podiums pour le semi-marathon

- Scratch Hommes/Femmes les trois premiers ;
- Jeunes Hommes/Femmes le meilleur jeune.

1.5.4.3 Récompenses et podiums CFMR Marathon

- Jeunes Hommes/Femmes les trois premiers ;
- Scratch Hommes/Femmes les cinq premiers ;
- Vétérans Hommes/Femmes 1(a)e premi(ère)er de chaque catégorie (V1, V2, V3, V4);

1.5.4.4 Récompenses et podiums CFMR le semi-marathon

- Scratch Hommes/Femmes le meilleur ;
- Jeunes Hommes/Femmes le meilleur jeune ;

Les organisateurs des épreuves sont libres de remettre d'autres récompenses à l'issue des épreuves.

1.5.5 Le classement général individuel de la CFMR

Il est effectué pour le Marathon et pour les catégories suivantes, classements hommes et femmes séparés :

- Scratch (classement utilisé pour les primes du classement général individuel)
- Jeunes
- Senior
- Vétéran 1
- Vétéran 2
- Vétéran 3
- Vétéran 4

Le classement général annuel est calculé par un cumul des points obtenus à chaque étape de la CFMR selon le principe de calcul suivant : si le nombre d'étapes du circuit est « N », seuls les « N-1 » meilleurs résultats seront comptabilisés dans le classement général individuel.

En cas d'égalité de points à l'issue de la dernière étape, c'est le meilleur résultat sur cette dernière étape de la saison qui prime, ou à défaut la plus récente à laquelle a participé au moins l'un des deux coureurs.

Le barème des points individuels attribués à chaque étape figure au § 1.5.2

1.5.6 Le classement général par équipes Marathon

Les équipes bénéficient à chaque étape du cumul des points individuels (selon barème au § 1.5.2) des 3 meilleures places (les 3 premiers patineurs de l'équipe) du classement scratch. Le classement général par équipe est effectué sur le cumul des points acquis sur toutes les étapes, sauf le championnat de France marathon. Un master/vétéran inscrit dans une équipe marquera le nombre de point acquis dans sa catégorie dans le cas de courses séparées senior et master. Le non-respect des catégories d'inscription en équipe sur les étapes sera sanctionné par la suppression des points acquis dans la mauvaise catégorie.

1.5.7 Podiums et primes du classement général Marathon

Les podiums du classement général de la Coupe de France Marathon Roller ont lieu lors de la dernière étape de la saison sportive ou si impossibilité (timing, contraintes propres au site, ...) lors de la 1^{ère} manche de la saison suivante.

1.5.8 Le classement général du semi-marathon

Il est effectué pour les catégories hommes (toutes catégories d'âges) et femmes (toutes catégories d'âges). Le calcul du cumul des points et le barème d'attribution des points sont identiques à ceux décrits pour le marathon.

Les cinq premiers et les cinq premières seront appelés sur le podium à l'issue de la dernière étape. Il ne sera pas distribué de primes pour ce classement général.

Le classement général Semi correspond au cumul de toutes les étapes si le nombre des courses de SEMI est inférieur au nombre d'étape CFMR (exemple : 5 étapes CFMR, 4 étapes avec Semi).

Si le nombre d'épreuves de SEMI (x) est égal au nombre d'étapes CFMR alors seuls les x-1 meilleures étapes seront prise en compte pour le classement du Semi.

Attention : le classement général semi-marathon de la CFMR ne délivre que des récompenses, et ne permet en aucun cas au vainqueur dans une catégorie de s'arroger un quelconque titre de Champion de France.

Annexe 1 - Primes

Montant des primes du classement général de la Coupe de France Marathon (primes remises par la CC³)

Classement général individuel

Scratch Hommes Toutes Catégories

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prime	400€	300€	200€	100€	85€	70€	60€	50€	40€	30€

Scratch Femmes Toutes Catégories

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prime	400€	300€	200€	100€	85€	70€	60€	50€	40€	30€

Classement général par équipe

Équipes Hommes

- 1^{ère} : 400€
- 2^{ème} : 300€
- 3^{ème} : 200€
- 4^{ème} : 100€
- 5^{ème} : 85€

Ces primes ne sont acquises que s'il y a au moins 10 équipes engagées en CFMR. Dans le cas contraire, il ne sera pas distribué de primes.

Équipes Femmes

- 1^{ère} : 400€
- 2^{ème} : 300€
- 3^{ème} : 200€
- 4^{ème} : 100€
- 5^{ème} : 85€

Ces primes ne sont acquises que s'il y a au moins 7 équipes engagées en CFMR. Dans le cas contraire, il ne sera pas distribué de primes.

Les clubs organisateurs contribuent pour la constitution de la dotation pour la prime de classement général à hauteur de 600€ par étape. Le reste de cette dotation est pris en charge par la Commission Coupe de France Marathon Roller.

³ CC : comité course

Annexe 2 - Engagement pour le championnat de France

Engagement à l'occasion du Championnat de France

Les inscriptions pour le marathon du Championnat de France seront gérées directement par la Commission Course de la FFRS via l'outil GESCOM. Les inscriptions des licenciés à la FFRS seront donc faites par les responsables d'équipes via GESCOM et le règlement se fera via les CCL (Commission Course de Ligue) auprès de la Commission Course de la FFRS, selon la procédure définie pour tous les championnats de France.

Les coureurs licenciés à une fédération étrangère pourront participer à cette compétition en s'inscrivant directement auprès de l'organisateur. Cela leur permettra d'être classés pour la Coupe de France Marathon mais pas pour le Championnat de France (voir règlement en vigueur de la Commission Course de la FFRS).

Les participants aux semi-marathons ainsi qu'aux éventuelles courses loisirs s'inscriront directement auprès de l'organisateur, comme pour les autres étapes de la CFMR.

Annexe 3 - Location des transpondeurs

Location de transpondeurs

L'organisateur indiquera, dans un délai maximum d'un mois qui suit l'événement, le nombre de puces louées à la CC-FFRS ou ligue. La Commission Course et/ou la ligue émettra la facture de règlement à l'organisateur.

Le tarif de location unitaire sera communiqué directement aux organisateurs ultérieurement. Le prix de la location par patineur ne peut excéder 5€.

Annexe 4 - Montant minimum des primes d'étapes

Montant minimum des primes d'étapes CFMR à la charge de chaque organisateur

Il s'agit du **montant minimum des primes**. La commission Coupe de France Marathon sollicite les clubs organisateurs pour un respect de la parité des classements individuels homme et femme.

Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Prime	300€	200€	100€	80€	60€	50€	40€	30€	20€	10€

Information importante :

- Règle d'attribution des primes sur les WIC faisant partie de la Coupe de France de Marathon (Dijon et Rennes) → Voir règlement WIC en page 13 art 24-1
- http://www.world-inline-cup.com/fileadmin/wic/upload/2021/docs/WIC_Rulebook_2021.pdf
- Sur les WIC seuls les coureurs enregistrés dans une équipe officielle WIC ou individuellement bénéficient des primes WIC. La règle est celle du non-cumul des primes WIC et CFMR

Annexe 5 - Lexique des catégories

Lexique des catégories à utiliser dans le cadre de la Coupe de France Marathon Roller.

Sauf cas particulier du championnat de France Marathon où les catégories internationales seront utilisées, (u40/u50/u/60/o60) pour les vétérans.

Abbréviation	Signification
SMF	SUPER MINI FILLE
SMG	SUPER MINI GARCON
MPF	MINI POUSSIN FILLE
MPG	MINI POUSSIN GARCON
POF	POUSSINE FILLE
POG	POUSSIN GARCON
BEF	BENJAMINE FILLE
BEG	BENJAMIN GARCON
CAG	CADET GARCON
CAF	CADETTE FILLE
JBF	JUNIOR B FILLE
JBH	JUNIOR B HOMME
JAF	JUNIOR A FILLE
JAH	JUNIOR A HOMME
SEF	SENIOR FEMME
SEH	SENIOR HOMME
V1F/H	VETERAN 1 FEMME / HOMME
V2F/H	VETERAN 2 FEMME / HOMME
V3F/H	VETERAN 3 FEMME / HOMME
V4F/H	VETERAN 4 FEMME / HOMME

JEUNES = CADETS FILLES et GARCONS et JUNIORS A et B FILLES et HOMMES

Annexe 6 - Étapes de la coupe de France Marathon Roller 2021

Les étapes de la coupe de France Marathon Roller

Étape	Nom	Lieu	Distance	Date	Licence	Organisateur
1	Marathon des grands crus	Dijon (21)	42	17/10/2021	2021-2022	AM sports
2	Lugdunum	Lyon (69)	42	14/15 mai ou 21/22 mai	2021-2022	Génération roller
2 bis	Rennes sur Roulettes	Rennes (35)	42	21/22 mai	2021-2022	Cercle Paul Bert
4	Roll'athlon 100	Motz (73)	103	19/06/2021	2021-2022	Haut-Rhône N'Rollers
5	Championnat de France		42		2021-2022	

Carte interactive de la Coupe de France Marathon Roller. *En cours de réalisation*
http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/coupe-de-france-marathon-roller-2021_562540

(Les différentes étapes sont positionnées, en zoomant vous aurez accès au parcours, en cliquant sur l'étape vous aurez accès aux informations essentielles pour chaque étape).

Lien permettant l'inscription des équipes : (à copier dans le navigateur, si le double click ne fonctionnait pas).

<https://framaforms.org/inscription-equipe-coupe-de-france-marathon-roller-2020-1569334046>

Annexe 7 - Modèle de tableau de résultats d'une épreuve de la Coupe de France

POSITION SCRATCH	LICENCE	NOM	PRENOM	SEXE (F ou M)	CATEGORIE FFRS	CLUB	EQUIPE CFMR	NATIONALITE

Tableau à renvoyer au format xlsx, avec comme nom de fichier :

CFMR 20YY_Nom Compétition.xlsx

Pour plus de facilités d'exploitation un onglet semi un onglet marathon un onglet course jeune etc...